

Le grand shabbat du monde

Principe biblique de l'écologie

"Et furent parachevés (*va-yekhoulou*) les cieux et la terre, avec toute leur multitude (*tsevaam*, "armée"). Elohim paracheva, au septième jour, l'œuvre qu'Il avait faite ; et Il arrêta, ce septième jour, toute l'œuvre qu'Il avait faite. Aussi, Elohim bénit-Il le septième jour et en fit une chose sainte, parce que ce jour-là Il arrêta l'œuvre entière qu'Il avait créée pour faire." (*Genèse*, II, 1-3). Le septième jour, c'est donc le shabbat, dont le nom figure explicitement dans le texte de *La Genèse*, puisque "arrêt" se dit *shabbat* en hébreu. Cela signifie qu'il y a deux modes de relation entre Dieu et le monde. La relation qui relève du *maaseh be-réshit* (la création pendant les six jours du commencement). De même, l'homme, dans sa relation avec le monde, avec la nature et avec l'instrument, répète le *maaseh be-réshit*.

Mais il y a aussi la relation shabbatique. Dieu cesse d'organiser le monde, car l'homme est né le sixième jour et va continuer la Création. Désormais, Dieu n'interviendra plus directement dans le monde, sauf par quelques rares miracles... Il ne faut pas dire que Dieu s'est "reposé" le jour du shabbat ! Que pourrait être la fatigue de Dieu ? Il vaut mieux dire qu'Il a interrompu ce jour-là Son travail. Qu'Il a chômé.

Aujourd'hui, en Israël, on emploie le terme de "shabbat" pour dire qu'un travailleur a chômé. Lorsqu'il a fallu inventer le mot "grève" en hébreu moderne, un terme qui n'existe pas, bien sûr, dans la Bible, on a choisi un dérivé de la racine de *shabbat* (*ShBT*) : "grève" se dit *shevita*... Dieu est le premier gréviste de l'Histoire. Pour opposer résistance à l'abus de pouvoir, à tous les abus de pouvoir à venir, parce que l'homme a péché et qu'il est impur. "L'Eternel (YHVH-Elohim) dit : Mon esprit ne dirigera plus l'homme, étant donné ses erreurs : il n'est que chair et ses jours seront réduits à cent vingt ans." (*Genèse*, VI, 3).

Shabbat, grève, pouvoir, péché de chair... Par cette chaîne de sens, l'utopie, socialiste ou révolutionnaire, y compris fouriériste, trouve sa source dans la Torah (Martin Buber, Jean Servier). "Partout, le chef d'entreprise et l'ingénieur deviennent les aristocrates, les gentilshommes, de notre monde. (...) La multiplication est un stimulant permanent, et nous sommes tous saisis par l'expansion et condamnés à l'entretenir. (...) Le shabbat, dans son principe, est non seulement a-économique, mais même vigoureusement antiéconomique. Et il l'est beaucoup plus que la *shemittah* (année sabbatique) ou que le *yovel* (jubilé). L'une, en tant que jachère, l'autre, en tant que moratoire des dettes, peuvent avoir de multiples justifications simplement économiques par exemple, comme facteur de fertilité des terres ou comme instrument d'équilibre économique et social. Le shabbat, lui, se situe sur un tout autre plan ; il nie, pendant un jour, l'homme comme agent économique aussi bien producteur que consommateur (...). Par là même, il répudie toute distinction de classe fondée sur la richesse ou sur l'autorité sociale. La société sans argent, rêve de tous les utopistes, le shabbat l'institue provisoirement, mais intégralement. En même temps, il est une prophylaxie contre le vertige technique qui est le risque majeur de notre temps. (...) Mais le jour du shabbat, l'homme, libéré des esclaves mécaniques qui l'asservissent, affranchi des servitudes du rendement et de celles de la satisfaction des besoins superflus et artificiels, doit retrouver en lui-même sa pleine dignité d'homme, en cessant même de commander à la nature." (Emile Touati, "Le shabbat, défi à l'économie", dans Aimé Pallière et Maurice Liber, *Le livre du shabbat*, Fondation Séfer, deuxième édition, 1974, pp. 67 et 68).

La *Genèse* nous dit encore que "Dieu acheva (*va-yekhoulou hachamaym*) : "Et furent (par)achevés les cieux" ; *kelo* : achever, terminer ; *kalal* : parfaire ; *kéli* : outil, ouvrage,

œuvre ; *khol* : mesurer ; *kala* : fiancée ; racine *kl* : totalité...¹) le septième jour Son œuvre". Or, Dieu a créé le monde en six jours, non en sept, n'en déplaise au roi Ptolémée... Mais c'est bien le septième jour qu'est achevé le monde. L'acte de cessation finit l'univers. Le shabbat est le véritable parachèvement de la Création. La question posée ici est celle de la maîtrise de l'univers et de la puissance sur les choses. Dieu s'est imposé de limiter Son œuvre. Il a manifesté Son pouvoir, non pas en lui laissant le champ libre, mais en le limitant.

Or, Il confie dès lors le monde à l'homme (*Genèse*, I, 28). Celui-ci sera chargé de le civiliser. C'est lui qui dispose à son tour du pouvoir de "faire". L'humanité va-t-elle en user ou en abuser ? Au septième jour du Commencement, la *Genèse* nous propose l'exemple divin (d'où l'*imitatio Dei* des mystiques et kabbalistes) pour parfaire le monde qui vient. La puissance a besoin d'un frein, d'une retenue, pour constituer un authentique pouvoir, et non une folie totalitaire.

Assez !

L'homme doit savoir dire "assez", tout comme Dieu a dit "assez". Car l'un des noms de Dieu, *El Shaddaï*, signifie aussi : "Celui qui a dit à son monde : assez !", *cheamar leolamo daï*. Ce nom apparaît, pour la première fois, en *Genèse*, XXXV, 11 : "Et Dieu lui dit (à Jacob) : Je suis le Dieu tout-puissant : tu vas croître et multiplier ! Un peuple, un essaim de peuples naîtra de toi, et des rois sortiront de tes entrailles." Puis il est attribué au Dieu qui est "apparu à Abraham, Isaac et Jacob" (*Exode*, VI, 3). En fait, la traduction habituelle de *El Shaddaï* par "le Tout-Puissant" n'est pas suffisante. Littéralement, il s'agit encore de "Celui des montagnes". "Il existe cependant des images qui expriment la puissance de Dieu, et la philosophie juive médiévale - singulièrement celle de Maïmonide - s'est efforcée d'en faire une lecture allégorique, sur la base des catégories grecques (aristotéliennes en l'occurrence) de la pensée. La "main forte" devient ainsi l'image de l'idée de toute-puissance." (Note de Catherine Chalier, dans Hans Jonas, *Le Concept de Dieu après Auschwitz*, Payot & Rivages, 1994, p. 42).

Le terme *Shaddaï* se retrouve aussi dans les noms de certains individus comme Tsourishaddaï et Ammishaddaï (*Nombres*, I, 6 et 12). Il figure également dans les prophéties de Balaam (*Nombres*, XXIV, 4). En dehors de la *Genèse* et de l'*Exode*, *Shaddaï* apparaît à trente-cinq reprises dans la Bible, dont trente et une dans le livre de *Job* (cf., dans la même perspective kabbalistique et hassidique que Hans Jonas, André Neher, *L'exil de la parole. Du silence biblique au silence d'Auschwitz*, Le Seuil, 1970, pp. 138-149), où il révèle tout son sens de Dieu caché, retiré.

Mais *Shaddaï*, signifie aussi "mes seins" dans le *Cantique des cantiques*, I, 13 : "Mon bien-aimé est pour moi un sachet de myrrhe, qui repose entre mes seins." Les montagnes, les seins... *Talmud Babli (de Babylone)*, traité Yoma ("le Jour" en araméen, c'est-à-dire *Yom Kippour*) 54 a : "Une *baraïta* enseigne aussi : (...) Elles poussaient, apparaissaient, sortaient sous le voile et étaient visibles comme deux seins de femme, ainsi qu'il est dit : "Un sachet de myrrhe est mon bien-aimé, il repose entre mes seins" (*Cantique des cantiques*, I, 13)." Cette *baraïta* commente le verset 8 du chapitre VIII du premier livre des *Rois* (visibilité de l'extrémité des barres de l'arche d'alliance). Dans son commentaire du traité Yoma, le Maharcha (Rabbi Shmouel Eliézer Halévy Edels de Lublin, 1560-1631) invite, selon Marc-Alain Ouaknin (*Le Livre brûlé*, Seuil, nouvelle

¹ Sur la puissance de *va-yekhoulou* : "Rava (est-ce Rabi Yechoua ben Lévi ?) disait : Même celui qui prie sans *minyán* la veille du shabbat doit réciter *va-yekhoulou*, car Rav Hamnouna disait : Toute personne qui récite *va-yekhoulou* la veille du shabbat, l'Écriture lui accorde le même mérite que si elle avait participé à l'œuvre de la Création." (*Talmud Babli*, traité Shabbat 119 b).

édition, 1993, p. 311), à "chercher du côté du caractère polysémique particulier" de *Shaddaï*. "Mes seins" du *Cantique* est immédiatement entendu comme le neuvième des noms de Dieu selon le *Zohar* (t. III, 116 a, *Maamar Assara Chémoï*).

Selon Maïmonide, dans son *Livre de la connaissance*, première section, chapitre 6, paragraphe 2, le nombre des noms de Dieu est de sept, *Shaddaï* étant le sixième (*Séfer ha-madda*, premier des quatorze livres du *Michneh Torah*). Ainsi va "l'entretien infini" de l'érotisme et de la transcendance... A propos de l'harmonie entre l'amour, le shabbat et... la nature (végétale), la *Lettre sur la sainteté* (fin du XIIIe siècle) nous enseigne : "C'est pourquoi il est dit : "Qui donne son fruit en son temps", c'est-à-dire de nuit de Sabbat en nuit de Sabbat, la suite du verset ajoute : "son feuillage ne se flétrira pas" (*Psaumes*, I, 3), ce qui signifie que sa relation conjugale sera pour le Nom du Ciel et qu'elle atteindra son but." (Traduction et présentation de Charles Mopsik, Editions Verdier, 1993, chapitre III, p. 43).

Le traité talmudique *Hagigah* explique encore : "Rèch Laquich dit : que signifie "Je suis *El Shaddaï*" ? Je suis celui qui a dit au monde : Assez !". (Traduction de Marc-Alain Ouaknin). Cet enseignement vient appuyer une pensée de Rav Yéhouda (à propos des barres de l'arche d'alliance qui sont *nirin veën nirin*, "visibles et invisibles", traité Yoma 54 a), au nom de Rav : "Au moment où le Saint, béni soit-Il, créa le monde, celui-ci s'étendit à l'infini - comme les fils d'un métier à tisser qui s'entremêlaient sans fin ; jusqu'à ce que le Saint, béni soit-Il, poussa un cri ; alors ils s'arrêtèrent ainsi qu'il est dit : "Les colonnes du ciel frémissent et se figent sous son cri" (*Job*, XXVI, 11)." (Traduction de Marc-Alain Ouaknin).

Shaddaï exprime donc la limitation. Il est le nom du Créateur qui institua le shabbat. D'ailleurs, la plupart des maîtres *hassidiques*, poussant le raisonnement jusqu'au bout, commentent le terme *Shaddaï* en rapport avec le *tsimtsoum* (retrait ou contraction initiale de Dieu) d'Isaac Louria. Ainsi, Rabbi Isaac de Berditchev écrit (*Quédouchat Lévi*, 33a, Jérusalem, réédition, 1965) : "*El Shaddaï moré al ha-tsimtsoum, al harémez déamrinan biguemara : El Shaddaï : mi chéamar la-olam : daï !*" ("Le nom *El Shaddaï* désigne le *tsimtsoum*, selon l'enseignement de la *Gemara : El Shaddaï*, celui qui a dit au monde : assez !"). Quant à Rabbi de Sokhotchov, auteur du *Chem Michmouel* (*Chemot*, I, Jérusalem, 1974), il écrit plus radicalement encore : "*Shaddaï hou chem ha-tsimtsoum.*" ("*Shaddaï* est le nom du *tsimtsoum.*")².

A l'origine de la Loi, le sens premier du mot *shabbat* est "arrêt". Au fondement de l'éthique, de notre responsabilité vis-à-vis de l'altérité et de l'altérabilité des créatures, l'observance du shabbat comme trêve précède les Commandements cardinaux d'honorer ses parents, de ne pas tuer, de ne pas commettre d'adultère et de ne pas voler (*Deutéronome*, V, 12-15)³.

² Lire aussi Marc-Alain Ouaknin, *Tsimtsoum. Introduction à la méditation hébraïque*, Albin Michel, 1992, pp. 15-16.

³ C'est à Mara, avant la promulgation du *Décalogue*, que le commandement du shabbat fut donné à Israël. Mais les Hébreux avaient connaissance du repos du septième jour pendant leur séjour en Egypte, ainsi que nous l'enseigne le Midrach : ""Et Moïse vit leurs souffrances." (*Exode*, II, 11). Il vit qu'ils n'avaient point de repos. Il alla trouver Pharaon et lui dit : "Celui qui a un esclave, lequel ne se repose pas un seul jour dans la semaine, c'est comme s'il le faisait mourir. Or ces hommes (les Hébreux) sont tes esclaves ; si tu ne leur accordes pas un seul jour de repos dans la semaine, n'est-ce pas comme si tu les tuais ?" Pharaon répondit : "Va et fais-leur ce que tu dis." Il alla donc (trouver les Hébreux) et leur apprit à observer le repos du jour du shabbat." (*Chemoth Rabba*, paracha 15).

D'ailleurs, la Bible dirait-elle "Souviens-toi du jour du shabbat pour le sanctifier" (*Exode*, XX, 8), s'il n'avait pas été connu et observé avant la législation de Moïse ? Car la loi du shabbat "équivalait à tous

Séparation

"Aussi, Elohim bénit-Il le septième jour et en fit une chose sainte, parce que ce jour-là Il cessa l'œuvre entière qu'Il avait créée pour faire." (*Genèse*, II, 3). La bénédiction, déjà portée sur la vie aquatique, puis sur Adam et Eve, concerne la croissance et la prospérité (*Genèse*, I, 22 et 28). La bénédiction du shabbat se rapporte au temps, et à la fécondité du monde. Le shabbat est pourtant le temps où le monde doit cesser sa croissance. Paradoxe ? Selon le Midrach, Elohim "a béni (le septième jour) par la manne et l'a sanctifié par l'éclat du visage de l'homme" (Rabbi Chiméon, dans *Genèse Rabba*, chapitre XI, 2 ; *Midrach Rabba*, tome 1, traduit par Bernard Maruani et Albert Cohen-Arazi, Verdier, 1987, p.136).

Par la manne⁴. Dans le désert, les Hébreux reçoivent leur provende pendant les six jours de la semaine, mais n'ont plus besoin d'elle le septième jour. Si l'on trouve plusieurs fois le mot "cesser" dans la Bible, la seule occurrence où il est écrit avec la même graphie que dans le demi-verset 2b du chapitre II de la *Genèse* ("Il (Dieu) cessa") se trouve dans le livre de *Josué*, au moment où les Hébreux viennent d'entrer en Terre promise : "La manne cessa de tomber le lendemain, parce qu'ils avaient à manger du blé du pays, et les enfants d'Israël n'eurent plus de manne, mais ils se nourrirent, dès cette année, des produits du pays de Canaan." (*Josué*, V, 12).

Par le visage. Pendant le shabbat, se démasque le visage humain, le visage divin de l'homme, le nom contre le nombre. Pause d'un jour "à visage humain" dans la semaine !

Après la bénédiction, il y a aussi la sanctification. La notion de "sainteté" (*qedouchah*) peut être précisée par les enseignements de deux textes. L'un est tiré de la liturgie du vendredi soir, où nous lisons que Dieu est *qadoch*, et qu'il est "sans pareil" : *Ha'el Haqadoch Che'en Kamohou*. La liturgie des grandes fêtes attache aussi à Dieu l'épithète de *qadoch ve-nora* ("saint et terrible"). Être "saint", c'est être unique, différent de tout. Le deuxième texte est tiré du *Lévitique* : "Soyez saints !, car Je suis saint, Moi l'Eternel (YHVH) votre Dieu." (XIX, 2). Israël doit être saint, comme Dieu, c'est-à-dire séparé, autre. Dire que le shabbat est *qadoch*, saint, c'est dire que, ce jour-là, notre relation au monde, à Dieu et aux autres hommes doit être différente de ce qu'elle est pendant la semaine. C'est reconnaître et sanctifier la différence.

Le sens même de la sanctification est bien de faire place et donner du temps à la différence, à l'altérité du monde, être gardien aussi de son altérabilité. Est *qadoch*, "saint", ce qui est tout à la fois séparé et consacré. "Souviens-toi du jour du shabbat pour le sanctifier (*le-qaddecho*)." (*Exode*, XX, 8). Le jour du shabbat, l'homme n'est plus

les autres commandements de la Torah", nous enseignent Maïmonide (*Michneh Torah*) et Rachi (commentaire de *Nombres*, XV, 32-41). Elle est même leur source, leur principe générateur.

Selon les sages du Midrash et du Talmud, "nous voyons dans la Torah, dans les Prophètes et dans les Hagiographes que le shabbat vaut autant que tous les autres préceptes de la Loi. (...) Le Saint (bénédict soit-Il) dit à Israël : "Si vous avez le mérite d'observer le shabbat, ce sera pour Moi comme si vous observiez tous les commandements de la Loi." (*Talmud de Jérusalem*, Nedarim, C, 9). "Quiconque observe le shabbat est réputé avoir observé la Loi tout entière." (*Pesikta*). "Telle est la grandeur du shabbat, qu'il équivaut à tous les commandements." (*Midrash ha-Gadol*, chapitre VIII).

⁴ La deuxième occurrence de "shabbat" se trouve en *Exode*, XVI, 22 et 23 : "Mais il advint, au sixième jour, qu'ils (les Hébreux dans le désert) recueillirent une manne double : deux ômers (l'ômer vaut environ quatre litres) par personne ; tous les phylarques (principaux) de la communauté vinrent l'annoncer à Moïse. Il leur répondit : C'est ce qu'a dit le Seigneur : Demain est le shabbat solennel, le saint shabbat en l'honneur de l'Eternel !"

avide de productivité, ni d'utilité ; il s'adonne au repos et à la contemplation. Sanctifier le temps, c'est, de fait, le consacrer à autre chose qu'à l'exploitation des richesses de la planète.

Nous disons dans une prière autour de la table, le vendredi soir, et dans les *zemirots* - poèmes chantés pendant le repas - que le shabbat est l'occasion d'une expérience relative du temps à venir⁵ ; donc, en premier lieu, de la liberté symbolisée par la sortie d'Égypte. A ce propos, le *Qiddouch*, prière de sanctification du shabbat, récitée sur une coupe de vin par le maître de maison avant le repas familial, est explicite : "Car il - le shabbat - occupe la première place parmi nos saintes solennités, mémorial de la sortie d'Égypte."

Liberté, égalité, responsabilité

L'invention du shabbat, en *Genèse*, II, 1-3, s'achève sur une expression insolite : "(...) parce que ce jour-là Il cessa l'œuvre entière qu'Il avait créée pour faire (*la'assot*)". Qu'est-ce que cela signifie ? Nos sages répondent qu'ici le sujet du verbe faire est l'homme. Dieu a créé le monde pour "faire", c'est-à-dire pour qu'il soit conduit à sa perfection, en vertu de la volonté et de l'action humaines. L'avenir est donc ouvert par ce mot, l'Histoire devient possible. L'homme y gagne sa liberté et sa responsabilité. Le shabbat préfigure, selon la tradition, la sortie d'Égypte, et donne un premier sens à la destinée d'Israël. Dieu fait shabbat le septième jour pour permettre à l'homme de "faire", de parfaire son œuvre⁶.

La théologie rabbinique distingue le monde du créer de celui du faire. Le premier, c'est la création à l'état brut, à partir d'une matière première encore inorganisée, magma tout juste échappé de l'abîme originel, le *tohu-bohu* qui n'est pas seulement "vide" et "chaos", comme habituellement traduit. Le monde du créer - *olam ha-beria* - est l'affaire de Dieu. Le monde du faire - *olam ha-assya* - est le domaine de l'homme. Pour simplifier : Dieu nous a laissé le monde en friche ; à nous de cultiver Son jardin (*pardès*).

Le Talmud conte une célèbre polémique qui opposa Rabbi Aquiba au gouverneur romain Turnus Rufus. Ce dernier voulait faire interdire la circoncision. Elle était, disait-il, une injure au Créateur. "Prétendez-vous, disait-il au rabbin, que la créature faite par Dieu est imparfaite et que vous puissiez l'améliorer ? Si Dieu avait voulu que les hommes fussent circoncis, il les aurait fait naître circoncis !" Cette dispute se déroulait devant l'empereur Hadrien. Rabbi Aquiba ne répondit rien. Il proposa simplement à l'empereur

⁵ Chaque jour de la Création est ponctué par la conclusion : "Le soir se fit, le matin se fit...", sauf le septième jour. Parce que le shabbat annonce un temps - "le monde qui vient", le monde "tout entier shabbat" - où il n'y aura plus ni soir ni matin, ni jour ni nuit, selon le verset du prophète Zacharie : "Ce sera un jour unique - Dieu seul le connaît - où il ne fera ni jour, ni nuit ; et c'est au moment du soir que paraîtra la lumière." (*Zacharie*, XIV, 7).

⁶ Le *tikkoun ha-olam* ("réparation du monde") auquel les hommes, partenaires de Dieu, sont consacrés (*Be-réshit Rabba*, XI, 10).

Dans le même esprit théurgique, Emmanuel Chouchena retient la première injonction de célébrer le shabbat (*Exode*, XX, 8-1, plutôt que *Deutéronome*, V, 12), parce que "avant la faute du Veau d'Or, Israël considéré comme adulte se voit conférer par Dieu la véritable raison de l'observance du shabbat" et que c'est donc "dans les premières Tables (de la Loi) que nous devons chercher la philosophie du shabbat". ("Un goût de Paradis", dans *Les Dix Paroles*, ouvrage collectif sous la direction de Méïr Tapiero, les éditions du Cerf, 1995, p. 208). A savoir : "Dieu est Créateur du monde. Il cesse de créer, mais avant, Il a mis sur Terre un être exceptionnel, qu'Il dote d'intelligence créatrice, à qui Il confie la gestion du monde..." (*Ibidem*, pp. 208-209).

de choisir entre un épi de blé et un gâteau. L'empereur choisit évidemment le gâteau. Le sage fit alors observer que le blé était l'œuvre de Dieu, le gâteau celle de l'homme, et que c'était l'œuvre de l'homme que l'empereur avait préférée. Le blé est du domaine du créer ; le gâteau est du monde du faire.

Ainsi, l'action divine est prolongée par la responsabilité et la liberté de l'homme. Paradoxalement, c'est à partir du shabbat que l'Histoire commence. Le Créateur continuera cependant à organiser le monde, mais par la volonté et l'action de l'homme juste (*tsaddik*).

Que veut dire *la'assot* dans la perspective du shabbat ? Il signifie "travail" proprement dit. Le shabbat a donc une fonction libératrice de l'aliénation par le travail. Ce qui apparaît d'ailleurs clairement dans les dix Commandements mosaïques : "Mais le septième jour est la trêve de l'Eternel ton Dieu : tu n'y feras aucun travail, toi, ton fils ni ta fille, ton esclave mâle ou femelle, ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes murs." (*Exode*, XX, 10). Sur le plan social et politique, il ne faut pas oublier que l'affranchissement de tous les hommes, qu'ils soient esclaves, masculins ou féminins, étrangers, ainsi que des animaux domestiques de toute domination, ne serait-ce qu'un jour par semaine, une année sabbatique tous les sept ans, ou une autre tous les cinquante ans (jubilé), a été une des idées les plus révolutionnaires du judaïsme antique⁷.

⁷ "Moïse a encore ajouté d'autres recommandations, car connaissant la tendance naturelle de l'homme à se soustraire à ses obligations, il ne s'est pas contenté de prohiber à ceux qui jouissent de leur liberté tout travail le jour du shabbat, il a encore étendu cette interdiction aux serviteurs et aux servantes. De cette façon, il a accordé à ceux-ci un repos complet et pour ainsi dire la liberté à l'expiration des six jours de travail, donnant ainsi aux uns et aux autres un salutaire enseignement : aux maîtres, il cherche à apprendre à se servir eux-mêmes en se passant de l'aide des autres, et pour ce qui est des serviteurs, il n'a pas voulu qu'ils fussent privés de l'agréable perspective du repos qui leur arrive après les six jours de travail et leur apporte comme une étincelle, un rayon de liberté (...). Si donc les hommes libres ont à accomplir périodiquement la besogne qu'ils font faire à leurs esclaves, tandis que le repos absolu est accordé à ces derniers, vois quelle perfection en résulte pour la société humaine, ceux qui sont en haut de l'échelle sociale comme ceux qui sont au degré inférieur devant partiellement se souvenir que toutes les créatures humaines sont égales, toutes ayant à s'acquitter avec justice de leurs devoirs les unes envers les autres." (Philon d'Alexandrie, *Des Lois*, II). Liberté, égalité, fraternité, au temps de l'empereur Caligula (première moitié du Ier siècle de notre ère), grâce au shabbat, cette "présence de l'éternité dans le temps, halte dans l'histoire, trêve dans l'affrontement économique, rupture dans la dialectique du maître et de l'esclave..." (Emile Touati, "Le shabbat, défi à l'économie", dans Aimé Pallière et Maurice Liber, *Le livre du shabbat*, Fondation Séfer, deuxième édition, 1974, pp. 67 et 68).

""Et Moïse vit leurs souffrances." (*Exode*, II, 11). Il vit qu'ils n'avaient point de repos. Il alla trouver Pharaon et lui dit : "Celui qui a un esclave, lequel ne se repose pas un seul jour dans la semaine, c'est comme s'il le faisait mourir. Or ces hommes (les Hébreux) sont tes esclaves ; si tu ne leur accordes pas un seul jour de repos dans la semaine, n'est-ce pas comme si tu les tuais ?" Pharaon répondit : "Va et fais-leur ce que tu dis." Il alla donc (trouver les Hébreux) et leur apprit à observer le repos du jour du shabbat." (*Chemoth Rabba*, paracha 15).

"Le jour du shabbat établit l'égalité entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur. Petits et grands se confondent dans la même observance et le serviteur devient plus libre que son maître. Quel précieux moyen pour détruire l'orgueil des riches en leur rappelant que nous sommes tous les enfants d'un même Père !" (Samuel-David Luzzato, *Yesodé ha-Torah*, chapitre LIII).

De l'esprit républicain de Dieu. "Rabbi Youdan au nom de Rabbi Chim'on ben Lakich disait : - Habituellement, le roi demande à ses serviteurs de travailler six jours pour lui et leur laisse disposer du septième. Mais le Saint, béni soit-Il, n'agit pas ainsi. Il dit à Israël : "Conservez six jours à votre usage et consacrez moi le septième." (...)" (*Pessikta Rabati*, 23).

Elle fut aussi, de ce fait, une des causes de la naissance de l'antisémitisme, comme l'a relevé l'historien Moritz Zobel : "Le philosophe Sénèque (mort en 65) critique le shabbat plus que toutes les autres pratiques de la religion des Juifs parce que, selon lui, l'homme passe de cette façon dans l'oisiveté la septième partie des journées de sa vie, et il déplore que les coutumes de cette maudite nation se répandent dans tous les pays au point qu'il semblerait "que les vaincus aient imposé leurs lois au vainqueurs" (cité par saint Augustin, *La Cité de Dieu*, VI, 11)... " (*Der Sabbat*, Berlin, Schocken Verlag, 1935). Leo Rosten note lui aussi, de façon lapidaire : "En fait, le *Shabbès* était une institution réellement révolutionnaire. Juvénal, Sénèque et Horace le considéraient comme une superstition." Et insiste : "L'idée révolutionnaire du repos hebdomadaire ne plaisait ni aux Grecs ni aux Romains, qui trouvaient insupportable que les esclaves ne travaillent pas un jour sur sept. Sénèque le Stoïcien oublia son stoïcisme pour attaquer la coutume hébraïque qu'il voyait avec inquiétude se répandre." (*Les joies du Yiddish*, Calmann-Lévy, 1994, notices "Shabbès" et "Shabbat").

Réparation

Libération, donc, mais aussi purification et réparation. Selon le Midrach, "chaque vendredi soir, lorsque le Juif récite le texte de la Création et chante que les cieux, la terre et toute leur multitude furent achevés, deux anges mettent leurs mains sur sa tête et lui disent : ta faute disparaît, ton péché est pardonné". Et le Talmud, citant ce texte, le rapproche du rite de la vache rousse que l'on immolait au Temple et dont la cendre avait une valeur purificatrice (*Nombres*, XIX, 2-12).

Purification, certes, mais aussi réparation. Pendant six jours, l'homme pille le monde, détruit et pollue la nature. Soi-disant pour construire. Or, le shabbat, qui structure tous les interdits, institue la trêve du détruire-pour-construire. En nous détachant des travaux et des jours, nous faisons acte de réparation.

Lecture du Midrach. Consultés par Dieu, deux anges s'opposèrent à la création de l'homme, alors que deux autres se montrèrent partisans de cette création. L'ange de la Paix et l'ange de la Vérité craignaient que l'homme ne mente et ne fasse la guerre. Or ce sont ces deux anges, précisément, qui raccompagnent le fidèle, le vendredi soir, de la synagogue jusqu'à sa maison. Pendant les six jours de la semaine, les luttes sociales ou politiques nous font souvent trahir la vérité et la paix. Par le shabbat, nous instituons l'harmonie dans le monde.

Parmi les Nations

La Torah nous commande aussi la *shemittah*, l'année sabbatique. Car l'Eternel dit à Moïse, au mont Sinäï : "(...) la terre fera shabbat en l'honneur de l'Eternel. Six années tu ensemenceras ton champ, six années tu tailleras ta vigne, et tu en récolteras le fruit ; mais la septième année, un repos absolu sera accordé à la terre, un shabbat en l'honneur de l'Eternel. Tu n'ensemenceras pas ton champ, ni ne tailleras ta vigne. Le fruit de tes semences, tu ne le récolteras pas, et les raisins de ta vigne entière, tu ne le vendangeras pas : ce sera une année de repos pour la terre. Cette terre en repos appartiendra à vous tous pour votre nourriture : pour toi, ton esclave mâle et ton esclave femelle, pour l'ouvrier et l'étranger qui habitent chez toi ; ton bétail même et les bêtes sauvages de ta contrée pourront se nourrir de tous ces fruits." (*Lévitique*, XXV, 2-7).

Il y a bien sûr un rapport essentiel entre le shabbat et l'année sabbatique. La *shemittah* est la première condition de la possession de la Terre promise de Canaan. Car Dieu avertit les Hébreux : s'ils n'observent pas la loi de la terre, la terre les vomira. Ils seront exilés, et alors... "Alors, la terre observera elle-même ses arrêts. Tout le temps où elle

restera désolée, vous vivrez au pays de vos ennemis..." (*Lévitique*, XXVI, 34-39). L'exploitation abusive des ressources naturelles est donc une des causes de l'Exil. Peuple témoin de l'humanité, Israël vit ainsi parmi les Nations pour leur communiquer la mise en garde divine. Mais aussi la promesse du paradis terrestre (*Lévitique*, XXVI, 4-6).

Antoine Peillon